

<http://www.france-palestine.org> - Association France
Palestine Solidarité

-- Dossiers - Documents --

Documents

Déclaration du Comité central du Fath (1er janvier 1969)

Première publication : 1er janvier 1969, et
mis en ligne le mardi 1er mars 2005

Le Fath définit le 1er janvier 1969 sa conception de l'État palestinien. Il proclame officiellement que « l'objectif final de la lutte » du mouvement palestinien « est la restauration de l'État palestinien indépendant et démocratique dont tous les citoyens, quelle que soit leur religion, jouiront de droits égaux ». Il précise que la lutte contre Israël n'est pas dirigée contre les juifs, mais contre un système colonial. Le cinquième Conseil national palestinien adopte ces principes en février 1969, au Caire.

1 - Le Mouvement de libération nationale palestinienne Fath est l'expression du peuple palestinien et de sa volonté de libérer son territoire de la colonisation sioniste afin de recouvrer son identité nationale.

2 - Le Mouvement de libération nationale palestinienne Fath ne lutte pas contre les juifs en tant que communauté ethnique et religieuse. Il lutte contre Israël considéré comme l'expression d'une colonisation fondée sur un système théocratique, raciste et expansionniste, et comme l'expression du sionisme et du colonialisme.

3 - Le Mouvement de libération nationale palestinienne Fath rejette toute solution qui ne prenne pas en considération l'existence du peuple palestinien et son droit à disposer de lui-même.

4 - Le Mouvement de libération nationale palestinienne Fath rejette catégoriquement la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 et la mission Jarring qui en émane. Cette résolution ignore les droits nationaux du peuple palestinien. Elle ne mentionne pas l'existence de ce peuple. Toute solution prétendument pacifique qui ignore cette donnée fondamentale sera par conséquent vouée à l'échec.

En tout cas, l'acceptation de la résolution du 22 novembre 1967, ou de toute solution pseudo-politique, par quelque partie que ce soit, n'engage en aucune façon le peuple palestinien qui est déterminé à poursuivre sans merci sa lutte contre l'occupation étrangère et la colonisation sioniste.

5 - Le Mouvement de libération nationale palestinienne Fath proclame solennellement que l'objectif final de sa lutte est la restauration de l'État palestinien indépendant et démocratique dont tous les citoyens, quelle que soit leur religion, jouiront de droits égaux.

6 - La Palestine faisant partie de la patrie arabe, le Mouvement de libération nationale palestinienne Fath oeuvrera afin que l'État palestinien participe activement à l'édification d'une société arabe progressiste et unifiée.

7 - La lutte du peuple palestinien, comme celle du peuple vietnamien et des autres peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, fait partie du processus historique de libération des peuples opprimés par le colonialisme et l'impérialisme.

SOURCE : Revue d'études palestiniennes, n° 14, hiver 1984, pp. 171-172.